

100 % MEILLAC

L'info qui nous rassemble

MEILLAC (I.-et-V.). — La Mairie.



Credit photo : Collection du Musée de Bretagne

Dans ce numéro :

- PORTE PAROLES : Restructuration de la mairie**
Voirie, Politique jeunesse, Finances... **pages 3 à 7**
- MOULIN À PAROLES : Coupe du Monde féminine U20**
Nouveau site Internet, la Médiathèque... **pages 8 à 13**
- LA PAROLE EST À VOUS : APEEP, Comité d'animations,**
AMAP, FC Meillac, Foyer rural... **pages 14 à 19**
- PAROLES D'EXPERT : SAGE, Portrait, État civil ...** **pages 20 à 23**

Mot du Maire



Ce mois de juillet est le moment de nous retrouver au travers des pages de notre bulletin 100% Meillac. C'est aussi pour moi l'occasion de vous dresser le bilan de cette première partie de l'année. Cela fait quatre ans que nous avons été élus. Le plan pluriannuel d'investissement que nous vous avons proposé en 2014 est réalisé dans sa presque

totalité. Il nous reste 2 ans pour finaliser ce programme. Nos promesses sont devenues réalités malgré les difficultés rencontrées en début de mandat, et ce, sans aucune augmentation des impôts communaux. Notre gestion beaucoup plus rigoureuse, basée sur l'économie, nous a permis ces réalisations grâce à des excédents toujours plus élevés.

Le pôle périscolaire avec sa salle d'activité seront opérationnels dès le début de l'année 2019. Les élèves, les enseignants et le personnel communal disposeront enfin d'un espace fonctionnel, que ce soit pour les activités scolaires ou périscolaires. Les enfants attendent avec impatience le futur self-service de restauration et les enseignantes, la salle d'activité. Pour l'aménagement de la rue Mademoiselle Du Vautenet, la première tranche est réalisée et permet la sécurisation de l'accès de la rue de la Fontaine et de l'école. Deux plateaux ont permis le ralentissement des véhicules dans cette zone. Des arbres sont venus agrémenter cet espace afin d'apporter une touche verte à cet ensemble minéral. Pour la voirie hors agglomération, nous avons continué de rénover les axes les plus passants. C'est ainsi que la route qui va de la grotte au Boulhard est terminée. Nous avons commencé la rénovation de la route qui va du Pont au Mont au Tertrais. Une première tranche est effectuée du Bois de Julie à la Prévaudière.

Concernant les équipements sportifs, nous avons été sélectionnés pour accueillir les entraînements des équipes féminines pour la Coupe du Monde U20. Deux équipes nationales, HAÏTI et Les PAYS-BAS, vont profiter de nos installations du 26 juillet au 11 août. Des travaux qui étaient prévus sur le terrain d'honneur vont permettre ces entraînements dans les meilleures conditions possibles. Nous souhaitons à ces équipes, un long parcours pendant cette compétition. Après cette compétition, les joueurs du club FC MLB disposeront d'un terrain en parfait état.

A la Communauté de Communes, notre importante implication nous a permis d'obtenir les financements nécessaires à la construction du pôle technique communautaire qui sera implanté à côté des ateliers municipaux. Le conseil communautaire a inscrit au budget la somme de 850 000 € pour financer cette réalisation, programmée sur 2019 et 2020. Nous continuerons de défendre notre commune dans cette intercommunalité. Nous avons été trop longtemps oubliés dans cette coopération et nous devons combler ce retard.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes vacances sous un été ensoleillé.

Georges DUMAS
Maire de Meillac

Sommaire

... PORTE PAROLES

• Extension et restructuration de la restauration scolaire	Page 3
• Restructuration de la mairie	Page 3
• Réhabilitation du Foyer Rural	Page 3
• Dispositif Argent de poche 2018	Page 4
• Modification des rythmes scolaires	Page 4
• Voirie Communale	Page 5
• Politique jeunesse à Meillac	Page 6
• Point Finances	Page 7

... MOULIN À PAROLES

• La Cantine au Foyer Rural	Page 8
• CEI	Page 8
• Coupe du Monde Féminine U20	Page 8
• Travaux de l'Eglise	Page 9
• École La Tribu Arc-en-ciel	Page 9
• Logements « La Rance »	Page 10
• Le nouveau compteur Linky	Page 10
• Démarchage pour des panneaux solaires	Page 10
• Médiathèque Municipale	Page 11
• Nouveau Site Internet	Page 12
• Véhicule électrique	Page 12
• Un dimanche à l'étang...	Page 13

... LA PAROLE EST À VOUS

• A.M.A.P Attitude	Page 14
• Club de la Bonne Entente	Page 14
• APEEP de Meillac	Page 15
• Les anciens Combattants	Page 16
• Basket-Club du Linon	Page 16
• Gymnastique d'entretien Meillacoise	Page 17
• Comité d'Animation	Page 17
• Foyer Rural	Page 18
• FC Meillac	Page 18
• ACCA de Meillac	Page 19
• Association Communale de Pêche	Page 19

... PAROLES D'EXPERT

• SAGE des Bassins Côtiers	Page 20
• Les horaires de bus	Page 21
• Portrait : L'Amiral Collinet	Page 22
• L'État civil	Page 23

Horaires de la Mairie

La Mairie est ouverte :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30,
- le vendredi de 14h à 17h30,
- les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h à 12h.

Mairie
1 pl Mairie, 35270 MEILLAC
Tél. 02 99 73 02 25
mairie.meillac@orange.fr



Extension et restructuration de la restauration scolaire

La préparation du chantier a débuté en décembre de l'année dernière et les travaux ont démarré début janvier. Ils sont maintenant lancés et vont bon train. Les élévations de l'office sont terminées, celles de la salle de motricité sont en cours. Suivront la charpente, la toiture, les menuiseries et les autres lots. Pour réduire les délais de ce chantier en site occupé et ce, sans pénaliser la préparation et le service des repas des enfants, la restauration a été transférée provisoirement dans les locaux du foyer rural début mai.



La réception des travaux est prévue fin décembre et l'utilisation des nouveaux locaux sera effective début janvier 2019.



Restructuration de la mairie

Deux objectifs ont conduit à la programmation de ces travaux :

- l'accessibilité des locaux de la mairie à tous, notamment celle de la salle du conseil municipal qui sera délocalisée au rez-de-chaussée,
- le transfert de l'agence postale au sein de l'accueil de la mairie pour répondre plus efficacement aux besoins de la population.

La consultation de maîtrise d'œuvre est en cours. Les études démarreront en septembre et les travaux début 2019 pour une livraison des locaux au second semestre.

Réhabilitation du Foyer Rural



Pour perpétuer notre mémoire collective, la commune a acquis le foyer rural afin de le réhabiliter et l'agrandir pour devenir une salle de convivialité au service des Meillacoises et Meillacois. Mais avant, il nous faudra choisir, courant second semestre, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) qui nous aidera à définir et conduire le projet, la commune restant le décideur.

En attendant, bonnes vacances à toutes et tous...

Bruno RAMBERT
1^{er} Adjoint 3



Dispositif Argent de poche 2018

Pour la quatrième année, nous avons décidé de reconduire le dispositif Argent de Poche. Cet été, 5 jeunes âgés de 16 à 17 ans auront pour mission de repeindre les huisseries extérieures du vestiaire et de nettoyer les barrières du terrain de foot puisque celui-ci fait partie des 17 terrains sélectionnés par la FIFA pour accueillir les entraînements des équipes pour la Coupe du Monde de Foot Féminine U 20.



Depuis 2014, 20 jeunes auront ainsi participé aux travaux de la commune (travaux de couverture de livres à la médiathèque, aide aux agents à l'entretien des locaux, réalisation du kiosque à l'espace ludique et création d'une fresque dans la cour de l'école).



Modification des rythmes scolaires



Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques autorise les communes à revenir à la semaine de quatre jours d'école en primaire, un coup de canif à la réforme mise en œuvre par le précédent gouvernement.

C'est le troisième changement de rythmes pour les écoliers en neuf ans.

Lors du passage à la semaine des 4,5 jours, nous avons privilégié un mode de garde sur place le mercredi après-midi, assuré par le personnel communal, plutôt qu'un transport vers Combourg.

Après consultation des parents d'élèves, il s'avère que la majorité d'entre eux, ainsi que l'équipe éducative, ont souhaité revenir à la semaine des 4 jours. Le conseil municipal a donc émis un avis favorable pour un passage aux 4 jours, dès la rentrée de septembre 2018, avec un maintien du mode de garde le mercredi.

Les parents ont été conviés à une réunion le 15 mai pour échanger sur l'organisation de ce mercredi. Un questionnaire leur a été transmis pour connaître précisément leurs besoins (demi-journée, journée entière, horaires...), ce qui va nous permettre de planifier aux mieux les besoins en matériel et en personnel en tenant compte des contraintes budgétaires de la commune, comme à notre habitude.

Sandrine TALES-MERIL
2^e Adjointe





Voirie Communale

C'est toujours avec la même détermination que nous organisons l'entretien et l'investissement de la voirie communale. L'aménagement de la rue Mlle du Vautenet, dont une première partie est terminée, est programmé sur plusieurs tranches. Ces aménagements ont pour but de faire baisser la vitesse sur l'ensemble de l'agglomération par la création de plateaux qui permettront une plus grande sécurité pour les piétons avec l'élargissement des trottoirs.

accès à l'école. La deuxième tranche ira de la mairie à l'allée des jardins, puis ce sera la rue Chateaubriand, le carrefour entrée côté Combours et enfin le carrefour et la place Huet et Peuvrel. En réalisant ces travaux en plusieurs étapes, cela nous permet de bénéficier de subventions supplémentaires.

Comme nous vous l'avons indiqué, ce sont les voies communales les plus fréquentées qui sont rénovées en priorité. Ces axes de plus grande circulation se détériorent plus rapidement. Cette année, ce sont les voies communales suivantes qui ont été retenues par la commission voirie. La voie communale n°9, de la grotte au Boulhard avec la partie communale de la Ville Deux, une partie de la voie communale n°15, du bois de Julie à la Prévautière. Les budgets voirie sont toujours aussi importants ce qui améliore l'état général de nos routes. La rénovation et l'entretien des routes de campagne représenteront un budget supérieur à celui de la sécurisation du bourg sur l'ensemble de la mandature.



Concernant les rues M^{lle} du Vautenet et la rue Chateaubriand, 4 tranches de travaux sont prévues. La première tranche se situe entre l'entrée du bourg côté de la grotte et la mairie. Ce choix nous permet de sécuriser la rue de la Fontaine qui donne

Je vous souhaite à vous toutes et tous les meilleures vacances possibles sous un soleil radieux.

Henri RONDIN
3^e Adjoint





Politique Jeunesse

Des petits-de-jeunes, pourquoi faire ?

Parce qu'avec la participation des jeunes, tout le monde y gagne !

Les élus qui ont participé aux 2 petits-de-jeunes, en décembre et en avril avec une cinquantaine de jeunes meillacois en sont persuadés, une participation accrue des jeunes à la vie municipale ne comporte pas que des avantages pour les jeunes ; ce sont la commune et toute la communauté qui y gagnent.



Certes, les bénéfices pour les jeunes sont nombreux. Appelés à collaborer avec des adultes, ils développent une meilleure estime d'eux-mêmes, des capacités à réaliser des projets et tout un panel de compétences (animer un groupe, planifier des événements, résoudre des conflits, développer leur leadership, etc.) qui feront d'eux des membres plus autonomes et actifs de leur communauté, à l'écoute des autres acteurs (personnes âgées, minorités...).



Mais pas seulement, car face aux jeunes, les adultes remettent en question leurs stéréotypes et les considèrent comme des collaborateurs, voire comme des experts sur certains sujets. Les jeunes leur offrent l'opportunité d'aborder leur travail sous un angle nouveau. La connaissance de la réalité des jeunes permet aux adultes de participer de manière plus éclairée à la prise de décisions.

De plus, une plus grande participation des jeunes est synonyme d'un processus décisionnel plus démocratique. Avec une culture de participation jeunesse bien établie, la table est mise pour un engagement citoyen durable. Il s'agit d'une façon de former de futurs citoyens engagés et enracinés dans leur milieu de vie.



C'est un des objectifs atteint lors de ces rencontres. En effet, assez naturellement, une commission « Jeunes », sur la base du volontariat, s'est formée, et son groupe de discussion sur Instagram dans la foulée. Composée de 13 jeunes, la commission se réunit maintenant en autonomie et se fera le relai de l'ensemble des jeunes auprès, notamment, du conseil municipal.

Un local provisoire leur a été proposé pour une mise à disposition en fin d'année. Lors de sa visite, les idées ont fusé (fabrication de mobilier en palette recyclées, graph sur le mur à proximité, aménagement d'un espace café/goûter, organisation d'un temps d'entraide aux devoirs...)



la nouvelle commission « Jeunes » composée de 13 membres.

Tout est fait pour que de nombreux projets voient le jour et que nos jeunes grandissent en même temps que leur sentiment d'être utile à la commune.

Nous leur souhaitons, ainsi qu'à vous tous, un bel été.

Sarah DENISOT
4^e Adjointe



Point finances

Le 5^e budget de cette mandature, à savoir celui de l'année 2018 est voté. Il est dans la continuité des 4 premiers, à savoir une section de fonctionnement excédentaire. Cet excédent est de 385 449 €. Les recettes et dépenses de l'année 2017 se décomposent de la manière suivante :

Dépenses de fonctionnement 2017	Montant
Charges à caractère général	244 144 €
Charges de personnel	483 442 €
Subvention, service incendie	64 595 €
Autres charges de gestion	88 768 €
Frais financiers	26 897 €
Divers	1 417 €
Total	909 263 €

Recettes de fonctionnement 2017	Montant
Atténuation charges de personnel	45 753 €
Produits des services	85 467 €
Impôts et taxes	620 876 €
Versement de l'état	526 516 €
Divers	16 100 €
Total	1 294 712 €

Les dépenses de la section de fonctionnement sont de 909 263 € (pour rappel, les dépenses de fonctionnement de l'année 2014 étaient de 1 022 711 € et sont détaillées dans le bulletin n°2 du premier semestre 2015). Si il est encore besoin de donner une source d'économie, je citerai les frais financiers qui se montent en 2017 à hauteur de 26 897 € alors qu'ils étaient à 36 578 € en 2014 soit 9 681 € d'économisés facilement.

Cet excellent résultat permet de projeter sur le budget 2018 une capacité financière de 668 675 €. Le tableau présenté dans le bulletin n° 4 du premier semestre 2016 présentait cette stratégie financière d'engranger de l'argent pour l'utiliser le moment venu (le tableau présenté dans le bulletin n°4 est actualisé et présenté ci-dessous). Le projet d'agrandissement de l'école publique budgété en 2017 à 902 k€ va utiliser cette épargne. Ce projet sera financé sans emprunt comme le précisait le bulletin n° 3 du deuxième semestre 2015 tout en maintenant les travaux programmés de voirie en centre bourg (plateaux sur la route Dinan Combours).

Poste	BP 2014	BP 2015	BP 2016	BP 2017	BP 2018
001 report en investissement	-374 688,00 €	-437 878,82 €	-90 198,46 €	-194 064,84 €	-218 174,56 €
fonctionnement investissement	464 813,61 €	335 445,79 €	208 165,08 €	500 924,20 €	
1068 excédent de fonctionnement capitalisé	0,00 €	437 878,82 €	449 889,34 €	296 221,03 €	886 849,99 €
Solde des reports	90 125,61 €	335 445,79 €	567 865,96 €	603 080,39 €	668 675,43 €

Le cabinet médical non prévu mais nécessaire à la santé des meillacois est financé par un emprunt de 150 k€ sur le budget 2018 comme annoncé dans le bulletin n° 6 du premier semestre 2017.

Un autre projet sera initié en 2018, il s'agira de la mutualisation de la poste et de la mairie. Les études concernant ce projet sont budgétées en 2018 et la réalisation se fera en 2019.

Je m'associe aux membres du conseil municipal pour vous souhaiter de bonnes vacances.

Yves Afchain
5^e adjoint



La Cantine au Foyer Rural

Depuis le 14 mai, la restauration scolaire s'est déplacée dans la salle des fêtes « le Foyer Rural ». Les travaux de restructuration de l'ensemble du pôle périscolaire nous ont obligés à ce transfert. Cette réorganisation ne change en rien le service de restauration, le service étant le même. Nous remercions le personnel pour son adaptation à ce nouveau lieu provisoire. Les enfants attendent avec impatience le futur self-service qui sera opérationnel début janvier 2019. La salle retrouve une vocation première puisqu'à une époque passée, les enfants de l'école y prenaient leurs repas.



CEI - Centre Echanges Internationaux

Jeunes lycéens étrangers, Allemands, Italiens, Mexicains cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Lilian, jeune allemande, a 15 ans et souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle adore la musique et pratique du violoncelle. Elle aime aussi faire du vélo et du cheval, danser, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait les bras ouverts.

Alonso, jeune mexicain de 16, souhaite venir en France pour 10 mois. Il a de nombreux hobbies : jouer au golf et aux jeux vidéo, lire, cuisiner, et faire de la danse aérienne. Il aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Margherita, jeune italienne de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2018. Elle aime jouer au foot, se promener dans la nature, faire du ski et du bénévolat et voyager. Elle rêve de maîtriser la langue française

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements: Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 - vanessa@cei4vents.com

Coupe du Monde Féminine U20



Un an avant la Coupe du Monde Féminine de la FIFA 2019, la France accueillera sur son sol la neuvième édition de l'épreuve reine des U-20. Et si le tournoi des A se déroulera dans neuf villes hôtes à travers tout le pays, la compétition de leurs petites sœurs se disputera elle dans une région précise, qui n'a certainement pas été choisie par hasard, la Bretagne.

Région côtière située à l'Ouest de l'hexagone, la Bretagne fait assurément partie des plus beaux endroits de France. Mais au-delà de sa beauté, de sa singularité géographique et de sa forte identité culturelle, elle est une terre de football. C'est d'ailleurs l'une des régions la mieux représentée au sein de l'élite. Deux clubs ont actuellement leur place en ligue 1 le Stade Rennais, l'En Avant de Guingamp - sachant que le Stade Brestois et le FC Lorient, désormais en Ligue 2, ont été longuement pensionnaires de l'Elite. Côté femmes, Guingamp compte également parmi les clubs majeurs.

A la fin du mois de juillet et début août, nous allons accueillir sur notre espace sportif les équipes féminines U20 (moins de 20 ans) d'Haiti et des Pays-Bas. Notre espace sportif a été retenu comme terrain d'entraînement pour accueillir ces équipes qui évolueront au stade de Marville à St Malo. La municipalité, avec les bénévoles du club de football s'investissent dans la préparation du lieu pour recevoir au mieux ces joueuses. Vous pourrez assister à quelques entraînements qui seront ouverts au public. Nous souhaitons que cet accueil soit le plus réussi possible.

Travaux de l'Église

Depuis le début de notre mandat, nous avons entrepris de nombreux travaux dans l'église. Après les vitraux, l'éclairage, les peintures extérieures et les abords, l'orgue pour ne citer que ceux-là, c'est la voûte qui a été repeinte. Nous avons retrouvé les couleurs initiales de cet édifice ce qui lui donne une plus grande clarté. Nous en avons profité pour repeindre les murs de la nef et du chœur, nous évitant ainsi de louer de nouveaux échafaudages.



Des cordistes sont intervenus sur le clocher pour le débarrasser des mauvaises herbes qui y poussaient. Parmi les intervenants de cette opération, se trouvait un habitant de la commune, ce qui lui a permis de découvrir sa commune sous un autre angle.



Nous tenons à remercier les bénévoles de la paroisse qui ont accompagnés les employés communaux, à la réfection des joints du sol de la nef. Débarrassée de ses bancs, le travail en a été facilité. Cette collaboration a permis de réaliser des travaux non prévus à moindre coût.

École La Tribu Arc-en-ciel

Cette année, toutes les classes élémentaires de l'école « La tribu Arc-en-ciel », se sont données rendez-vous sur l'île de Ré.



Du 12 au 16 mars 2018, les CE2-CM1-CM2 (65 élèves) ont participé à une classe transplantée au centre « Ré La Blanche » du village de Bois-Plage-En-Ré.

Au cours de ce séjour, les enfants ont participé à trois types d'activités :

- ils ont bénéficié d'une initiation de 4 séances de catamaran. Au terme de cette initiation, un passeport voile a été remis aux élèves : nos marins en herbe ont tous obtenu avec succès le premier niveau. Ils ont aussi appris à faire de nœuds marins !
- ils ont participé à 4 séances théâtre animées par une professionnelle. Au cours de ces séances, en collaboration avec la comédienne, les enfants ont monté une représentation théâtrale d'un conte traditionnel. A l'issue du projet, nos jeunes artistes ont pu se produire devant les plus jeunes dans une vraie salle de spectacle.
- ils ont découvert la faune et la flore de l'île de Ré à travers 4 séances axées sur les sciences et l'éducation à l'environnement. Ils ont, entre autres, participé à des ateliers de classification et de sensibilisation à certains problèmes d'environnement.

Du 14 mars au 16 mars 2018, les deux classes de CP-CE1 (48 élèves) Au cours de cette expérience de trois jours et deux nuits, les enfants ont d'abord visité les marais salants de l'île. Un musée attendant retraçait l'histoire des marais et une maquette, très appréciée des enfants, reconstituait le travail des sauniers et le long chemin du sel. Le deuxième jour, au petit matin, une séance de pêche à pieds était organisée. Sous le soleil, munis de bottes, de seaux et d'épuisettes, les enfants ont eu le plaisir de découvrir la vie riche et foisonnante présente sous les rochers. Après un temps d'observation, les animaux pêchés ont été remis à l'eau dans un souci de préservation. L'après-midi, ils ont ensuite entrepris l'ascension du phare des baleines, et ont ainsi découvert la chambre du

gardien du phare, et la vue prenante haute de 257 marches, soit une hauteur de 50 m ! Cette visite s'est terminée par la découverte du musée Jamie : les nombreuses maquettes ont permis d'approfondir les connaissances en termes de balisages et de phares. De retour au village « Ré La Blanche », les enfants ont assisté à une représentation théâtrale, faite par leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2 ; leur grande qualité d'écoute a montré que le travail effectué depuis le début de la semaine par leurs aînés était très réussi. Cette soirée s'est terminée par un moment festif très attendu : la boum ! La classe transplantée s'est terminée le troisième jour par une visite guidée de Saint-Martin-En-Ré, avec ses fortifications en étoile et ses ânes culottés si particuliers.



Les trois spectacles préparés par les CE2-CM1-CM2 lors de cette classe transplantée ont été présentés aux parents lors du mini festival de lecture de l'école.

Logements « La Rance »



Les 8 nouveaux logements de la société « La Rance » situés entre la rue Chateaubriand et la rue des Docteurs Pelé ont été livrés en début d'année. Les nouveaux habitants apprécient la qualité de construction de ces maisons. Construites sous la norme RT 2012, elles bénéficient de mesures pour réduire les consommations. En effet, équipées de poêle à granulés et de chauffe-eau solaire, le montant des charges est largement réduit. Nous avons nommé l'allée qui dessert 5 maisons :

10 « allée de l'étang »

Le nouveau compteur Linky



Depuis décembre 2015 Enedis, entreprise de service public gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération, les compteurs « Linky ». En permettant de gérer la demande et l'offre de l'électricité de manière plus optimale sur le territoire, Linky constitue un élément clé de la transition énergétique. Il offre de nouveaux services au consommateur (meilleure connaissance de sa consommation, opérations à distance) et permet à Enedis de détecter les anomalies et d'intervenir plus rapidement en cas de panne. Le compteur est un **appareil basse puissance** qui ne présente pas de risque pour la santé : il communique **moins d'une minute par jour** via CPL, une technologie utilisée depuis 50 ans déjà, et fonctionne comme les compteurs actuels le reste du temps. Sa pose est **gratuite** et **obligatoire** et les habitants sont informés de la date de passage du technicien **30 à 45 jours en amont**, par courrier. Le déploiement commencera au mois de juillet 2018. Pour toute information complémentaire, un **numéro vert Linky** est à votre disposition : **0 800 054 659** ou www.enedis.fr/linky.

Démarchage pour des panneaux solaires

Réfléchissez avant de vous engager !



La région Bretagne connaît depuis quelques temps une vague de démarchage à domicile pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Thématiques d'actualité, les énergies renouvelables et les économies d'énergie sont aussi vues comme une opportunité financière pour des entreprises peu scrupuleuses !

Beaucoup de personnes viennent à la rencontre des associations de défense de consommateurs de la Mce pour des problèmes de raccordement et de surestimation des capacités de production des installations, d'arguments de vente frauduleux, de prix de vente élevés du matériel notamment. Alors prudence !

Nous vous rappelons que signer un devis ou un bon de commande vous engage et que le plus souvent un crédit est proposé pour le financement du matériel. Sachez qu'il n'existe pas « d'opérations blanches » ou de « prêt de toit » comme vous le diront certains vendeurs. Vous devrez rembourser votre crédit même si la production est inférieure à celle annoncée.

Si vous souhaitez vous équiper, prenez plutôt d'abord contact avec les Espaces info-énergie (www.bretagne-energie.fr ou 0805 203 205) qui vous conseilleront gratuitement et de façon neutre, et surtout ne cédez pas aux pressions du vendeur. Faire réaliser plusieurs devis est indispensable lorsque l'on souhaite réaliser ce genre d'investissement.

Enfin, sachez que le démarchage à domicile est encadré par des règles très strictes et protectrices du consommateur. Vous disposez notamment d'un délai de 14 jours pour annuler votre commande et votre crédit sans avoir à justifier de votre décision. Pour cela, utilisez le bordereau de rétractation contenu dans le contrat et envoyez-le en recommandé avec accusé de réception à l'adresse indiquée.

Si vous avez un doute sur le contrat proposé, prenez rapidement contact avec une association de défense de consommateurs. Retrouvez toutes les permanences près de chez vous sur <https://www.mce-info.org/pratique/>.

Article rédigé par la Mce Maison de la consommation et de l'environnement - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes - 02 99 30 35 50 info@mce-info.org - www.mce-info.org

Médiathèque Municipale

Nouveau

Depuis janvier, la médiathèque de Meillac accueille, dans ses locaux, grâce à la communauté de communes, l'association « Au bois des ludes » le deuxième vendredi pair de chaque mois pendant l'heure d'ouverture de 16h30 à 18h. Cela vous permet de jouer aux jeux de société mais aussi de pouvoir les emprunter.

Des animations à la médiathèque :

Les sorcières ont pris possession de la médiathèque le temps d'une exposition prêtée par la Médiathèque départementale pendant le mois de mai. Les enfants ont aidé Phalange, la sorcière aux cheveux bleus, à faire une potion et ont répondu aux différentes questions posées pendant la petite enquête qui a fait découvrir l'exposition.

La médiathèque a organisé en partenariat avec la communauté de commune, samedi 16 juin, un atelier découverte de musique Folk Song, présenté par Pierre Josquin Goisbault. Pierre Josquin nous a fait découvrir à travers différents instruments le vaste répertoire de la musique folk song, entre musique irlandaise et musique américaine des années 60.



C'est bientôt l'été et pour ne plus avoir peur de nos amis les abeilles, la médiathèque propose un spectacle intitulé L'abeille, la louve et ses louveteaux, animé par Gaëlle Raconte. Ce joli conte va nous faire découvrir ce qu'une abeille peut faire malgré sa toute

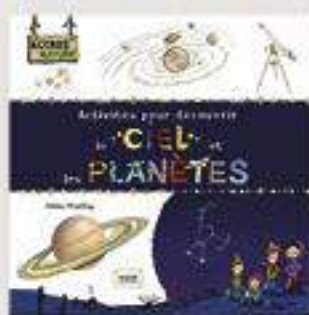
petite taille... Cette séance aura lieu le 7 juillet à 11h. Merci de réserver auprès de la médiathèque.

La médiathèque proposera, en fin d'année, un autre spectacle de ce genre pour tous les âges.

Nos animations sont gratuites et ouvertes à tous, parfois en fonction des âges.

Les ateliers Bricolage ont repris le premier samedi des vacances et les Ludolire le premier mercredi de chaque vacance avec une pause cet été. Les séances Tout-petits lecteurs reprendront dès le mois de Octobre les jeudis matins une fois par mois et surtout inscrivez vous auprès de la RPAM.

Coup de coeur de l'équipe :



Activités pour découvrir le ciel et les planètes de Milène Wendling, documentaire, 2013

Bientôt l'été et son ciel étoilé, saviez-vous que la lactée et ses étoiles filantes... Grâce à ce documentaire, les enfants, comme les grands d'ailleurs, sont invités à découvrir le ciel et les planètes, au moyen d'activités ludiques. Une première bonne approche pour observer le ciel.

Retrouvez ce livre dans votre médiathèque.

Horaires de la médiathèque : mercredi de 10h à 12h30 et de 17h à 18h30, vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

L'adhésion familiale est fixée à 10 euros par an, la consultation sur place étant gratuite.

Renseignements et contacts: 02 99 73 00 82 ou mediatheque.meillac@gmail.com

Nouveau Site Internet

Depuis le 1^{er} janvier un nouveau site communal a été créé :

Le site de la commune de Meillac fait peau neuve : une nouvelle page d'accueil, une structure site simplifiée et beaucoup plus vivante pour mieux répondre aux besoins des internautes.

Le design du site a été entièrement réalisé avec l'aide de la Communauté de Commune de la Bretagne Romantique dans une optique de modernisation et de simplification. L'idée principale est d'utiliser le site de la commune comme plateforme de communication à part entière.

Le site continuera de s'enrichir au fil du temps avec de nouvelles pages et rubriques en fonction des informations à diffuser. Vous pouvez nous soumettre vos idées, suggestions d'articles etc...



Différents onglets vous guident dans vos recherches :

- La commune : Histoire et patrimoine, circuits de randonnées...
- Vie municipale : Les élus, les commissions, conseil municipal (comptes rendus), communauté de communes (lien direct).
- Vie pratique :
 - 1- démarches administratives (documents d'identité, état civil, cimetière - infos sur les reprises de concessions, urbanisme Plan local d'urbanisme en ligne, liens utiles).
 - 2- Agence postale
 - 3- Ecole (informations et menus restaurant scolaire)
 - 4- Associations
 - 5- Professionnels
 - 6- Valorisation des déchets
- Agenda - actualités (informations communales, intercommunales....)
- Contact

Bonne navigation et à très bientôt sur le nouveau site meillac.fr

Véhicule électrique



Suite à notre inscription au Territoire Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) nous avons pu bénéficier d'aides importantes pour l'acquisition d'un véhicule électrique et de matériel entretien espaces verts sur batterie.

Le véhicule électrique retenu est un Citroën Berlingo rallongé. Disposant de 3 places en cabine séparée, il nous permet de nous déplacer sur la commune sans aucun rejet de CO₂. C'est une économie en carburant de plus de 900 euros par an et des coûts d'entretien quasiment nuls. Son autonomie de plus de 120 kilomètres nous est largement suffisante pour l'utilisation que nous en faisons. Cet achat bénéficie d'aides importantes, 12 000 € dans le cadre du TEPCV plus 6 000 € de prime à la conversion. Le logo de la commune a été apposé sur les côtés.



Nous avons également équipé les services techniques de matériels d'entretien des espaces verts. Equipé d'une batterie, ce matériel est plus silencieux, plus léger et possède une bonne autonomie d'utilisation. Ce sont 2 city-cuts (entretien des trottoirs) 2 tailles haies, un sécateur et une binette qui sont utilisés par ces services. Nous avons profité d'un achat groupé avec plusieurs communes pour bénéficier de prix plus intéressants auquel c'est ajouté la prime TEPCV de 4 000€.





Un dimanche à l'étang...

EVT fête ses 10 ans

La société Evénements Voiles Traditions, organisatrice d'événements nautiques et installée depuis 2015 à Meillac, a fêté en juin ses 10 ans à l'étang du bourg.

Mais l'attraction la plus spectaculaire a été sans conteste, l'Accrovoile, permettant le temps d'un instant, d'être un matelot de la grande marine à voile !



Le temps d'un week-end, le plan d'eau meillacois s'est transformé en un port où petits et grands ont eu la possibilité de découvrir les joies de la navigation sur des bateaux du patrimoine maritime et fluvial. Pas moins de dix bateaux traditionnels animaient le plan d'eau : des bateaux de Loire, des voiles-avirons, une pirogue, ...

Plusieurs activités étaient également proposées sur les berges : jeux en bois, exposition de tracteurs anciens, structures gonflables, ...



Les groupes 'Rhum et Eau' et 'La Note Buissonnière' ont animé la journée en proposant des chants de marins et musique traditionnelle.

Un moment unique vécu par les visiteurs le temps d'un dimanche à l'étang...

EVT - Evénements Voiles Traditions
2 rue Octave de Benazé - 35270 Meillac
Nadège : 06 84 13 32 09
Jeff : 06 70 35 10 27
www.evt-infos.com
Retrouvez nous sur Facebook !





A.M.A.P Attitude

Association pour le Maintien
de l'Agriculture Paysanne

Notre Association pour le Maintien
d'une Agriculture Paysanne vous
propose chaque semaine un panier
de légumes de saison, varié, local et bio.

Notre maraîcher est installé à Bonnemain, il a à cœur de vous proposer avec enthousiasme des légumes cultivés avec attention, dans le respect de la terre et de l'environnement.

Cette proximité vous permet d'avoir des produits de saisons et frais, chaque semaine où tous les 15 jours, durant 6 mois où 1 an, selon vos besoins.

En ce moment nos paniers sont composés de pomme de terre, salade, courgette, chou rave, radis (entre autres), et bientôt arriveront les tomates, les concombres, et les aromates.



Durant l'été les adhérents peuvent aussi venir faire leur propre cueillette de petits fruits, fraises et framboises.

Environ 100 familles sont aujourd'hui adhérentes, nous sommes fières de participer activement à la vie du territoire en faisant vivre un maraîcher local. Activement, car nous organisons environ 2 fois par an, une journée à la ferme afin d'aider aux travaux, de découvrir le travail de la ferme, mais aussi passer un moment convivial autour d'un barbecue.

Vous pouvez nous rencontrer sur les différents lieux de distribution, ou contacter notre maraîcher **Sylvain Marmignon 06 82 80 67 97**

Ou par notre page facebook <https://www.facebook.com/amap.attitude>

Distribution des paniers de 18h30/19h30

A Meillac le JEUDI, 17 rue Melle Vautenet

Mais aussi à **St Domineuc le LUNDI** et à **Miniac-Morvan le MERCREDI**

Club de La Bonne Entente Meillac

En ce milieu d'année, le club de la bonne entente vous apporte les actions et événements qui ont eu lieu et le calendrier des manifestations à venir,

Suite à notre assemblée générale du 11 janvier 2018, le renouvellement du bureau en date du 25 janvier 2018, nous avons élus:

Présidente:	Mme PLIHON Yvonne
Vice-Président:	M. RONCIER Daniel
Secrétaire:	Mme HARAND Madeleine
Secrétaire-adjoint:	Mme HOMO Rachel
Trésorier:	M. WILLOT Michel
Trésorier-adjoint:	M. LHERMITTE Guy

Nous avons organisé notre traditionnel repas de printemps à la Drolonnerie, une ambiance joyeuse et conviviale a accompagné ce repas.



La première sortie de l'année, a été la fête de l'amitié à l'Espace Bel Air à Saint-Aubin du Cormier qui a eu lieu le 12 juin 2018. A cette occasion, concours de palets et pétanques, bal avec orchestre. Pour le déjeuner, le choix était entre pique-nique ou restaurant. A cette occasion nous disposions d'un car pour nous rendre à ce rassemblement.

Pour les mois à venir, une fête champêtre aura lieu le 7 septembre 2018 autour de l'étang de la Ville Clérot à MEILLAC. Deux concours de belote auront lieu à la salle des fêtes « le Foyer Rural » le 26 septembre 2018, un autre aura lieu dans cette même salle le 28 novembre 2018.

Nous nous retrouvons tous les jeudis après-midis pour partager un moment de convivialité. Les jeux de cartes, les palets et les jeux de société sont de sorties, accompagnés de petits plaisirs, chocolat chaud, café, brioche.

Comme vous le constatez, les activités sont nombreuses avec un accueil chaleureux. Nous tenons à remercier la municipalité pour son soutien tout au long de l'année, qu'il soit financier ou matériel.

Nous comptons sur vous pour que continuent ces rencontres amicales sur la commune, afin que nous puissions poursuivre ce bien vivre ensemble.

Les membres du bureau.

APEEP de Meillac

L'association des parents qui bougent pour nos enfants

Encore de beaux souvenirs inoubliables pour les enfants et l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Meillac.

Destination Ile de Ré

Cette année, les 121 élèves de l'école primaire ont été conviés à participer à une classe transplantée dans un centre de vacances sur l'île de Ré. Les CE2, CM1 et CM2 sont partis une semaine du 12 au 16 mars avec comme programme : théâtre, catamaran et découverte de la faune et de la flore.

Les CP-CE1 les ont rejoints 3 jours du mercredi au vendredi. Ils ont visité l'île et ont notamment découvert le phare des Baleines et les Marais salants.

La semaine s'est terminée en beauté par une veillée boom très attendue!!!

Ce voyage a coûté au total 36 609 € avec le transport en car soit 74 € par jour par enfant.

Nous tenons à remercier l'OCCE pour son aide de 3 500 € et la commune qui a apporté 6025 € (une aide exceptionnelle de 3000 € ayant été votée). L'APEEP a soutenu ce voyage à hauteur de 11 370 €. Ainsi, nous sommes heureux d'avoir pu diminuer la participation des parents à 33 € par jour par élève.

Les collectes de journaux



Deux fois par an, le SMICTOM met à la disposition des Meillacois une benne pour collecter les vieux journaux. Une fois collectés, ceux-ci sont acheminés dans une entreprise finistérienne pour les recycler en isolant écologique. L'argent collecté (70 € la tonne) est totalement reversé à l'APEEP de Meillac pour que l'ensemble des enfants de l'école puisse réaliser différents projets.

La prochaine est programmée pour l'automne. D'ici là, il est possible de déposer les vieux journaux lors des événements organisés par l'APEEP (vente de gâteaux, fête de l'école, ...)

En parallèle, une benne à papier est présente à l'année derrière l'école. L'APEEP récolte également de l'argent pour les enfants (40 € la tonne).

Nous remercions l'ensemble des Meillacois qui contribuent au succès de ces grandes collectes !

Le concours de pêche



fut une belle réussite une fois de plus avec 103 pêcheurs dont 23 enfants, une journée de gaieté, bravo à nos 3 premiers gagnants (catégorie enfant) de Meillac.



New Flash !! ÉVÉNEMENT à ne pas manquer cette année, GRANDE NOUVEAUTÉ ...

Venez découvrir notre grand Parc Éphémère, « Mais y'a qu'à jouer », le samedi 20 et Dimanche 21 octobre 2018 à partir de 14h00, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Venez nous rejoindre à la salle des sports de Meillac, au programme :

Grand parcours et châteaux gonflables, sumos (adultes et enfants), 1 taureau rodéo, 12 jeux en bois, baby-foot, but gonflable, parcours d'orientation électronique et pleins d'autres, un rendez-vous à ne pas manquer.

Dates à retenir :



- Assemblée générale : le lundi 17 septembre 2018 à 18h30
- L'apéro des bénévoles : le vendredi 21 septembre 2018 à 18h30
- Parc Éphémère : Le Sam 20 et Dim 21 octobre 2018 à partir de 14h00
- Braderie : le Dimanche 02 décembre 2018, de 09h00 à 17h00

Pour ne rater aucun de nos événements, suivez-nous sur Facebook : @apeepmeillac

Nous tenons à remercier tous nos sponsors, les bénévoles et la Mairie qui nous soutiennent lors de nos manifestations.

Toute l'équipe de l'apeep vous souhaite de passer d'agréables vacances ensoleillées.

Les Anciens Combattants

Section C.A.T.M. - OPEX - Veuves - Citoyens de la Paix

Le 8 mai 2018, les membres de la Section des Anciens Combattants de Meillac, accompagnés d'élus du Conseil Municipal auxquels s'étaient joint quelques habitants de la commune, se sont rassemblés devant le monument aux morts afin de commémorer la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie en 1945.

Au cours de cette cérémonie, Mr. Michel YRIS, délégué départemental des ACPG/CATM a lu le message de l'UFAC (Union Française des Anciens Combattants).



Monsieur le Maire, George DUMAS, a pris la parole axant son discours sur la paix. Il a poursuivi par la lecture du message de Mme la Ministre des Armées.



Monsieur Pierre TREMORIN, s'est vu remettre officiellement, la Croix du Combattant et la médaille commémorative d'Algérie, par Mr. YRIS. Pierre a servi dans le Constantinois en Algérie, de Juillet 1959 à Juin 1961.

A l'issue, un vin d'honneur a été offert par la Mairie.

Activités de la section depuis le dernier bulletin d'info (n°7)

- Le 3 décembre 2017 à Bonnemain participation à la journée cantonale consacrée à la guerre d'Algérie. Assemblée générale de la section le samedi 27 janvier 2018.
- Participation au Congrès Interdépartemental ACPG/CATM le samedi 26 Mai à ST-BENOIT-des-Ondes.

La section déplore le décès de l'un de ses membres, Mr. Joseph ARRIBARD, survenu le 4 avril 2018.

Nous lançons à nouveau un appel aux jeunes générations pour nous rejoindre afin qu'elles n'oublient pas le sacrifice des soldats morts pour la patrie lors des différents conflits.

Un grand merci à la municipalité pour sa participation et son soutien.

Le Président de la Section
Henri COBAT
Contact : 02 99 56 11 58

BASKET-CLUB DU LINON



Voilà une nouvelle saison remplie de matchs, d'entraînements, d'événements tels que la galette des rois, le repas, qui se termine. Nous tenons à remercier tous nos joueurs, parents de joueurs, bénévoles pour leur temps donné afin que tout se déroule le mieux possible. La saison s'est terminée sur le traditionnel tournoi des familles suivi de l'assemblée générale du club. Nous tenons à remercier les bénévoles qui ont permis son bon déroulement, ainsi qu'à Florian et Morgane qui quitte le bureau après des années de bons services. Nous sommes à la recherche d'un ou une secrétaire pour la saison prochaine, qui serait chargé du côté sportif du club (saisie des résultats, saisie des horaires, mise en place des plannings, communication avec les autres clubs...). Il est primordial d'en avoir un pour la continuité de notre club. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas et surtout si vous voulez venir nous donnez un coup de main quel qu'il soit, vous êtes les bienvenus.

Dans l'ensemble, les résultats sont bons pour toutes les équipes, même si la seconde phase a pu être délicate pour certaines de nos équipes, du fait d'une montée de niveau, mais nous tenons à toutes les féliciter.

Les licences pour la saison prochaine, peuvent être retirées lors des entraînements et nous ferons également des permanences les 30 juin (à Meillac) et 7 juillet (à Pleugueneuc). Merci de nous les faire parvenir, ensuite, le plus rapidement possible, par soucis d'organisation.

Bonnes vacances à tous, on se retrouve à la rentrée en septembre.



Association Gymnastique d'Entretien Meillacoise



La saison s'est achevée sur un bilan positif sur le plan des adhésions (52) et de la participation de chacune d'entre nous

Quelques changements sont intervenus, avec l'annonce de la maternité de Sophie animatrice du mardi soir, c'est Samuel qui a pris le relais jusqu'à fin juin et qui reviendra à la reprise de septembre jusqu'au retour de Sophie courant octobre.

A la mi mai, c'est le transfert des cours du mardi soir vers la salle Omnisports qui a eu lieu pour permettre aux enfants de l'école de prendre les repas dans la salle des Fêtes, suite aux travaux d'extension de la cantine.

L'association remercie de leur soutien financier et moral Mr Le Maire, les adjoints et l'ensemble des conseillers. Les adhérentes sont impatientes de découvrir le nouvel espace d'activité que la municipalité mettra à leurs disposition en fin d'année.

Les séances sont assurées par des animatrices(eurs) sportives(tifs) diplômées(és) d'état.

Elles sont diversifiées et se composent : Échauffement, Cardio, Gainage, Renforcement musculaire (Abdos, fessiers, bras, etc.) avec ou sans accessoires et s'achèvent sur des étirements, relaxation.

L'association vous donne rendez-vous à la Salle Omnisports en septembre

■ Le mardi soir 11/09/18 de 20h à 21h

■ Le jeudi matin 13/09/18 de 10h30 à 11h30

Inscriptions sur place - Séances découvertes

Contact : gym.meillac@gmail.com

06 59 17 61 72 - 07 68 54 81 67

Les rendez-vous du Comité d'animation



Deux événements vont animer la commune de Meillac en août et novembre 2018.

A noter dans vos agendas, le Comité d'Animation de Meillac organise des manifestations comme la Fêtes des Reliques le samedi 18 et dimanche 19 août 2018. Comme chaque année, il est prévu un repas concert sur la place de l'église suivi d'une retraite au flambeaux et du feu d'artifice annuel tiré à l'étang du bourg, subventionné par la municipalité. Le dimanche la fête foraine sera présente près de l'église sur l'ensemble du week-end. Il est également prévu une braderie, ainsi que diverses animations sur toute la journée.

En novembre, le comité organise son traditionnel Fest-Noz, à la salle omnisport à partir de 20h30. Les membres du bureau espèrent pour cette année encore, entendre vos pas résonner au rythme de la musique bretonne. Pour rappel, le Fest-Noz de 2017 a réuni plus de 650 danseurs.



Le comité a le plaisir de compter de plus en plus de bénévoles et volontaires à ses manifestations qui sont rythmés par les idées que chaque années nous développons pour votre plus grand plaisir.

Vos associations de Meillac se sont réunies pour le Cross de Combours, tenant un stand de restauration pour le plus grand plaisir des visiteurs et des coureurs.

Foyer Rural de Meillac



L'assemblée générale du 22 avril 2018 a renouvelé son conseil d'administration.

Mme MASSOT Raymonde après 26 années de présidence et Mme LEGAULT Madeleine après 40 années de secrétaire ont souhaité ne pas se représenter dans leurs postes.

Toute l'équipe les remercie d'avoir œuvré sans ménagement en organisant diverses manifestations pendant toutes ces années.

Le nouveau conseil d'administration va tout faire pour conserver les valeurs du Foyer en organisant des activités divertissantes, culturelles, amicales et artistiques, ouvertes à tout le monde.

Présidente	Lucette CAILLEAUD
Vice président	Michel LAMBERT
Trésorière	Michelle CORVAISIER
Trésorière adjointe	Marie HARDY
Secrétaire	Jeannick NOBILET
Secrétaire adjointe	Martine ROUILLE

Autres membres: Jean-Richard TOLANDAL, Annick SIMON, Annick FREMONT, Raymonde MASSOT, Madeleine LEGAULT, Jean-Pierre FREMONT, Marie-Annick RONCIER, Madeleine HEBERT, Danièle LHERMITE.

Liste des manifestations à venir :

- Fête pour les 70 ans du foyer avec animations samedi 7 juillet 2018
- Excursion : les chantiers navals de St Nazaire et la grande Brière samedi 21 juillet 2018
- Bal avec l'orchestre Saturne dimanche 7 octobre 2018
- Banquet annuel samedi 20 octobre 2018
- Spectacle comique avec PiéPié dimanche 18 novembre 2018
- Repas chantant dimanche 9 décembre 2018



FC Meillac Lanhélin Bonnemain

Le FC MLB tient à remercier la Mairie, les Encadrants, l'ensemble des bénévoles, joueurs et supporters pour cette année de football, même si du aux intempéries la saison a été difficile.



Les classements des différentes équipes est le suivant :

- L'équipe A termine 6^{ème} du championnat de 1^{ère} Division.
- L'équipe B est 9^{ème}, en 3^{ème} Division
- L'équipe C, 7^{ème} en 5^{ème} Division.
- Les vétérans sont classés 8^{ème} de leur championnat.
- Toutes les équipes jeunes ont effectuées des parcours satisfaisants et ils n'ont pas démerités.
- Les U19 A sont classés 4^{ème}, les U19 B terminent 1^{er}, les U17 A terminent 8^{ème}, les U17 B sont 9^{ème}, les U15 A finissent 2^{ème} et les U15 B 2^{ème}.

Pour le foot réduit il n'y a pas de classement mais nos jeunes joueurs ce sont bien défendus.

Différentes manifestations ou rassemblements des U8-U9 ont eu lieu le 3 juin à Rennes, les U6-U7 le 9 juin à St Marc le blanc. Notre assemblée générale s'est déroulée le 10 juin à la salle de sport et notre tournoi de palets le 9 juin.

Pour terminer, le FCMLB vous souhaite de bonnes vacances

**Sportivement
Le bureau**



Association Communale de Chasse Agrée de Meillac

Après une saison de chasse réussie, le printemps a laissé la place aux animations.

L'ACCA a organisé son concours de palet le 5 mai. 26 équipes se sont affrontées sous un grand soleil. Le challenge des chasseurs de l'ACCA a été remporté par l'équipe de Philippe Rouault et Olivier Coupel.



Le 2 juin le repas a réuni 130 personnes autour du méchoui d'agneau, très apprécié. Cette année encore nos grilleurs ont eu très chaud en raison de la température estivale de cette journée. La tombola a fait de nombreux vainqueurs parmi les convives.



La nouvelle saison de chasse s'ouvrira après le 15 août.

Les membres du bureau de l'ACCA vous souhaitent à tous un bel été.

Association Communale de Pêche



Une nouvelle saison a débuté au cours de ce premier semestre. De nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre, ce qui démontre le dynamisme de l'association de pêche. Nos efforts et notre travail sont récompensés par le nombre toujours plus important de pêcheurs. L'ouverture du carnassier, le 1er mai, avec de nombreuses prises, s'explique par la qualité des étangs de pêche.



Nous effectuons beaucoup de lâchers de poissons, ce qui permet de conserver une qualité halieutique intéressante. Ces lieux de pêche sont des espaces agréables, reposant malgré les agissements de certains avec des gestes irrespectueux de ces environnements.

Nous avons mis en place des cartes vacances afin de permettre aux vacanciers de profiter des étangs pendant leur séjour. Disponibles au café-tabac et à la boulangerie, ces cartes sont au prix de 10 euros la semaine.

Nous vous souhaitons de bonnes parties de pêche pendant cet été, qui nous l'espérons, sera ensoleillé.

Le Bureau.

SAGE des Bassins Côtiers

les actualités du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne

Un programme d'action sur 5 ans pour restaurer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques des bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne

Depuis mars 2017, le SBCDol élabore un programme d'action sur les milieux aquatiques des bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne dans le cadre d'un Contrat Territorial, outil financier proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Ce programme a pour objectif de préserver et d'améliorer la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques du territoire. Il permet également de répondre aux enjeux du territoire qui ont été identifiés dans le SAGE : amélioration de la qualité des eaux littorales pour le maintien des activités de loisirs (pêche à pied, baignade, etc) ou professionnelles (conchyliculture, etc) ; soutien des besoins en eau pour l'alimentation en eau potable etc...

Environ 330 km de cours d'eau des bassins versants ont été diagnostiqués. Le territoire des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne constitue un des 3 sites pilotes en Bretagne ayant expérimenté une méthodologie spécifique créée par l'Agence Française pour la Biodiversité pour analyser les têtes de bassin versant, petits bassins formant les premiers cours d'eau, alimentés par les nappes, les précipitations et le ruissellement. Ces petits cours d'eau sont des secteurs essentiels dans le fonctionnement du cycle de l'eau. On estime que 50 à 70% de l'alimentation en eau des bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne proviennent de ces têtes de bassin versant.

Le SBCDol sera une des premières structures en France à mettre en œuvre cette méthodologie dans un programme d'action pour la préservation de l'eau et des milieux aquatiques.

Ce travail de diagnostic a permis de mettre en évidence les points à améliorer et d'aboutir à un programme de 41 sites d'actions prioritaires pour les 5 ans à venir (2019 – 2023). Ces actions peuvent concerner :

- L'entretien de cours d'eau (écoulement des eaux, entretien des berges, des zones humides et de la ripisylve) ;
- La restauration des milieux aquatiques (pose de clôtures et abreuvoirs, plantation de ripisylve, protection de berges, lutte contre les espèces invasives...),

Le technicien du SBCDol contactera progressivement les propriétaires riverains et usagers qui pourraient bénéficier de ces actions.

Identifier les sources de pollution bactériologique des fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne

La Commission Locale de l'Eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne lancera prochainement une étude pour identifier les sources de pollution bacté-



riologique sur les fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne. Cette action s'inscrit dans la continuité d'un premier travail d'analyses d'eau effectué en 2015 par l'ACCETEM (Association de Concertation et de Communication Economique de la Terre et de la

Mer) mais stoppé faute de financements.

Jean-Baptiste MAINSARD, président de l'ACCETEM et membre de la CLE constate que des efforts sont à faire aussi bien en matière de systèmes d'assainissement que de pratiques agricoles, les analyses de 2015 ayant révélé des pollutions bactériologiques à la fois d'origine humaine et animale.

La CLE continuera dans les mois à venir à travailler activement sur ce dossier avec ses partenaires conchylicoles, agricoles, pêcheurs professionnels et élus locaux. Les activités conchylicoles, la pêche et la baignade dépendent fortement de la qualité des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel. C'est pourquoi la CLE a pour objectif de réduire les sources de pollution bactériologique sur les fleuves côtiers de la région de Dol de Bretagne afin satisfaire ces usages littoraux et d'assurer leur pérennité.



La Semaine pour les alternatives aux pesticides (SPAP) a mobilisé les collectivités et associations locales du 20 au 30 mars 2018

Réduire l'usage des pesticides afin d'améliorer la qualité de l'eau des rivières se déversant dans la Baie du Mont Saint-Michel est une priorité sur le territoire du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, bassin hydrographique de 451 km² qui concerne environ 700 km de cours d'eau et canaux.

La Semaine pour les alternatives aux pesticides s'est déroulée sur les Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne du 20 au 30 mars 2018. Cet événement national et international vise à sensibiliser le public sur les dangers des pesticides, leurs impacts sur l'environnement et la santé ainsi qu'à promouvoir toutes les alternatives qui existent en agriculture, au jardin, pour les collectivités comme pour les consommateurs.

Pour la première année, collectivités et associations se sont mobilisées pour construire un programme d'animation commun à l'échelle du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne. Au total 15 temps forts ont été proposés au grand public : des portes ouvertes de fermes et de jardins, des animations sur le marché de Dol de Bretagne, des conférences, la collecte de produits phytosanitaires.

La coordination ainsi que la communication de l'évènement ont été assurés par le SBCDoI, structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau du SAGE.

La SPAP a été l'occasion de rappeler que, conformément à la loi Labbé du 6 février 2014, l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse (plus communément appelés pesticides) sera interdite dès le 1^{er} janvier 2019 aux particuliers et notamment aux jardiniers amateurs.

Besoin d'infos, remarques à apporter, contactez-nous :

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la
région de Dol de Bretagne

Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCDol)
1 avenue de la Baie - Parc d'activités Les Rolandières 35120
DOL-DE-BRETAGNE

Tél : 02.57.64.02.54 - contact@sage-dol.fr

Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SB CDol sur www.sage-dol.fr

RESERVATION Pour solliciter la navette gratuite, il vous suffit de réserver auprès de la Communauté de communes.

Contact : 02 99 45 23 45 - De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (hors vendredi).

Les réservations s'effectuent la veille du départ jusqu'à 17h du lundi au jeudi, et jusqu'à 12h le vendredi pour le samedi.

LES LIGNES

LES LUNDIS ET JEUDIS APRÈS-MIDI

Ligne 1 : BLOU - 1^{er} MAI - MONTAIGNEY - FOSSE - LAMARON - BRUNEAU - COMBOURG

Ligne 2 : LAMARON - LA MONTAIGNE - COMBOURG - 1^{er} MAI - MONTAIGNEY - BRUNEAU - COMBOURG

LES MARDIS ET VENDREDIS APRÈS-MIDI

Ligne 3 : BLOU - 1^{er} MAI - MONTAIGNEY - FOSSE - LAMARON - 1^{er} MAI - MONTAIGNEY - COMBOURG

Ligne 4 : BLOU - 1^{er} MAI - MONTAIGNEY - LAMARON - FOSSE - LAMARON - COMBOURG

Les arrêts dans Combourg :
Boulevard du mail - Rue de la
Libération - Piscine - Gare

NAVETTE D'ACCÈS GRATUITE À LA CROISSANCE VERTÉ
PROJET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE COMBOURG

Combourg - 35000 - 02 99 45 23 45 - 35000 - 02 99 45 23 45

HORAIRES ET POINTS D'ARRÊTS		
LE LUNDI ET LE JEUDI		
Ligne 1	Au départ	Au retour
Ploeder (Place d'Église)	13h25	16h00
St-Pierre-de-Ploeguen (Square Jeanne)	14h05	17h50
Trevez (Mairie)	14h15	17h40
Lezhanlin (Mairie)	14h25	17h30
Bonnemaïn (Église)	14h35	17h20
Combours (Brd de nuit - Clédoux)	14h45	17h10
Combours (Rue de la Libération)	14h50	17h05
Combours (Mairie)	14h55	17h00
Combours (Gare)	15h00	16h55
LE MARDI ET LE VENDREDI		
Ligne 3	Au départ	Au retour
Dévez (Église)	13h00	16h05
Rodé-Bourguin (Mairie)	14h05	17h50
Thiéville (MJC - Rue du puits)	14h15	17h40
Quérbec (Mairie)	14h20	17h35
St Guennec (Église)	14h30	17h25
La Chapelle-voix-3 Villages (Mairie)	14h35	17h20
Combours (Brd de nuit - Clédoux)	14h45	17h10
Combours (Rue de la Libération)	14h50	17h05
Combours (Mairie)	14h55	17h00
Combours (Gare)	15h00	16h55
Ligne 2	Au départ	Au retour
Guéroc (Mairie)	13h45	16h10
La Chapelle-voix (Arrêt de bus de la Chapelle)	13h55	16h00
Langueux (Mairie)	14h00	17h55
St Thual (Église)	14h05	17h50
Trevez (Rue du puits)	14h15	17h40
Plemprenec (Mairie)	14h25	17h30
Méville (Église)	14h35	17h20
Combours (Brd de nuit - Clédoux)	14h45	17h10
Combours (Rue de la Libération)	14h50	17h05
Combours (Mairie)	14h55	17h00
Combours (Gare)	15h00	16h55
Ligne 4	Au départ	Au retour
Cagrac (Église)	13h55	16h00
St-Leger-des-Près (Mairie)	14h05	17h50
Lezhanlin (Mairie)	14h15	17h40
Trévez (Rue du puits)	14h25	17h30
Laurmeau (Église)	14h30	17h25
Combours (Brd de nuit - Clédoux)	14h45	17h10
Combours (Rue de la Libération)	14h50	17h05
Combours (Mairie)	14h55	17h00
Combours (Gare)	15h00	16h55

A noter: L'entrée de la piscine est à la charge des usagers. La Communauté de communes ne prévoit pas d'accompagnateur pour le transport des usagers.

Portrait : L'Amiral Collinet



1918 - 2018 : L'armistice de la Grande Guerre constituera en 2018 un événement majeur pour son centenaire.

En effet, un centenaire est toujours un anniversaire spécial mais quand il s'agit de celui de l'armistice de la Grande Guerre, c'est un événement majeur. Cela avait déjà été le cas en novembre 1968, pour le cinquantième de la fin du conflit. À l'époque, il y avait encore beaucoup de survivants et plus encore d'enfants de survivants et de disparus. Cinquante ans plus tard, il n'y a plus de survivants. La mémoire a laissé pleinement la place à l'histoire.

Nous avons voulu, à notre manière, participer à cette commémoration dans ce bulletin, et choisi de donner la parole à une personnalité meillacoise, qui a porté et défendu, sur tous les océans, les valeurs de la France. L'Amiral Collinet, partage aujourd'hui sa vie entre Meillac et Paris et a accepté de nous en parler, ce dont nous le remercions :

Amiral, nous serions heureux d'en savoir un peu plus sur votre famille et sur vous et votre carrière de marin. Pourriez-vous nous en parler.

Merci, Monsieur le Maire, de me donner la parole dans votre excellent bulletin communal, que je lis toujours avec beaucoup d'attention.

Ma famille est arrivée à Meillac en octobre 1954. Mon Père, le Colonel Pierre Collinet, que les plus anciens connaissaient bien, rentrait d'Indochine et souhaitait fixer sa famille, ma Mère, ma sœur et moi, aux environs de St Malo, qui était le lieu de résidence

de mes grands-parents maternels. Mes parents ont donc acquis la propriété de la Chênevière (anciennement appelée Château de la Ville Guimont mais rebaptisée la Chênevière pour plus de simplicité) à cette date. Mon Père a continué encore quelques années sa carrière militaire avant de réaliser un élevage de visons pendant quelques années. Pendant tout ce temps, mes parents ont conduit d'importants travaux d'amélioration dans la maison et le jardin de la propriété. Pour ma part, j'ai passé quelques années au Lycée Charcot de St Servan avant d'aller à Redon, au collège St Sauveur, puis de rejoindre le Prytanée militaire de la Flèche pour finir mes études.

Notre famille a toujours été très attachée à Meillac au point où mon Père d'abord, puis ma Mère ensuite, ont occupé successivement des postes de conseillers municipaux. Habitant à la Chênevière à temps complet, ils ont toujours mis un point d'honneur à participer autant qu'ils le pouvaient à la vie de la commune. Mon Père est décédé en 1981 alors que ma Mère, résidant toujours à la Chênevière, nous a quittés en 2004. Ils sont tous les deux enterrés au cimetière de la commune.

C'est alors que, en accord avec ma sœur établie à Nantes, mon épouse Chantal et moi avons repris la propriété. Nous partageons actuellement notre temps entre Paris, où j'ai de nombreuses activités associatives, et Meillac, où nous continuons inlassablement et amoureusement à améliorer et embellir la propriété, pour le plus grand bonheur de nos enfants et petits-enfants. C'est d'ailleurs à l'église de Meillac que notre fils Alexis s'est marié.

Compte tenu de votre grade, amiral, vous avez dû passer une grande partie de votre vie dans la Marine.

Oui, c'est exact. Rentré à l'Ecole Navale à Brest en 1966, j'y ai passé près de 40 ans. Ma carrière s'est déroulée en 3 trois phases. Une partie à la mer : outre des postes embarqués dans différents services des navires de la Marine, j'ai commandé 3 bâtiments, dont deux dans le Golfe Persique pendant les guerres du Golfe et un dans le Pacifique. C'était la base de mon métier de marin et ce pourquoi je m'étais engagé dans cette voie. J'ai aussi passé pas mal de temps en école : la Marine offre des postes très divers qu'il faut savoir occuper efficacement. J'ai enfin eu la chance d'assurer des fonctions de hautes responsabilités, en Etat-major notamment, et, en dernier lieu, celui qui m'a procuré le plus de satisfactions, synthèse de tout ce que j'avais appris dans ma carrière car il nécessite une connaissance à la fois opérationnelle, mais aussi organisationnelle et même politique en raison de ses relations avec tous les représentants de l'Etat à tous les niveaux, le poste de préfet maritime et commandant de la Marine en Méditerranée. C'est une zone où vous vous doutez bien qu'il se passe pas mal de choses, en mer et dans les pays limitrophes ! C'est à cette occasion que l'on m'a décerné ma quatrième étoile, correspondant au grade de vice-amiral d'escadre, qui est l'équivalent du grade de général de corps d'armée pour les autres armées. La Marine ne fait jamais rien comme les autres !

J'ai quitté le service actif en 2005, à 60 ans, au maximum de ce que permettent nos limites d'âge. Mais j'ai considéré qu'il était trop tôt pour connaître une retraite inactive. J'ai donc passé 5 ans - ma plus longue affectation ! - comme conseiller



Défense du PDG de DCNS, devenu depuis Naval Group, grande entreprise de statut privé mais à capitaux majoritairement d'Etat, fabriquant les frégates, porte-avions et sous-marins nucléaires de la Marine. De donneur d'ordre dans mes fonctions passées, je suis devenu « facilitateur ». J'avais le sentiment de jouer le rôle délicat de « burette d'huile » dans les relations entre la Marine et « son » industriel !

Je m'occupe désormais de plusieurs associations à caractère social et caritatif. Je suis en outre président du Cercle de la Mer, un cercle parisien établi sur une péniche, au pied de la Tour Eiffel (cela me change des navires de la Marine !), et vice-président de la fondation Belem (le merveilleux trois mats barque âgé de 120 ans qui sillonne nos côtes en période estivale) qui me laisse encore le goût du voyage.

Merci amiral de ce tour d'horizon. Pour finir, et compte tenu de votre expérience si diverse, que souhaiteriez-vous dire à nos amis de Meillac ?

Je voudrais surtout m'adresser aux jeunes.

Mes amis, c'est vrai, les temps sont durs, les tentations sont fortes, il n'y a plus de filtres aux informations qui nous submergent sans pouvoir en faire un tri. Les emplois qui vous attendent sont souvent très différents de ceux qu'occupaient vos parents, quelques soient les domaines : agriculteurs, artisans, commerçants, industriels, carrières libérales ou administratives ...



Prenez conscience que si la France est ce qu'elle est aujourd'hui, avec ses difficultés mais surtout son potentiel, servie par ses multiples talents dont vous faites partie, car vous avez chacun d'entre vous un talent au plus profond de vous-même, c'est parce que la génération de vos parents et de vos grands parents a su croire en nos valeurs et en notre culture, les développer, en un mot « travailler » et ne pas ménager sa peine.

Réalisez aussi que sans nos soldats, morts nombreux pour notre pays, nous n'aurions pas cette liberté qui nous tient tellement à cœur. Il faut savoir leur rendre hommage parfois, ce que font régulièrement nos élus, et notamment à Meillac.

Pour conclure, je vous dirais simplement : croyez en vous-même, dépassez votre lassitude et, comme le disait le président Kennedy « Ne vous demandez pas ce que votre pays peut faire pour vous, mais demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre pays ! ».

L'état civil

(du 01/12/2017 au 31/05/2018)

NAISSANCES

GENTET Abygaël, née le 18 décembre
 PETITPAS Ewen, né le 29 Décembre
 MONSIFROT Malhonne, né le 17 Janvier
 GONNET BRIAND Maëlan, né le 1er Février
 LE GALLO Gabriel, né le 02 Février
 POUSSIN Luna, née le 06 Février
 LESAGE Léonie, née le 12 Février
 HAY ROUVRAIS Aaron, né le 29 Mars
 TRÉMORIN Raphaël, né le 17 Avril
 MORIN Vianney, né le 02 Mai
 GALLERAND DABAREUL Marwin, né le 31 Mai

MARIAGES

SEGUIN Gilles et REINER-FOLLO Sophie, le 21 Décembre

DÉCÈS

LEFRANÇOIS Jean Pierre, décédé le 11 Décembre
 BIYAK Didier, décédé le 06 Janvier
 ARRIBARD Joseph, décédé le 04 Avril
 LEFOUR Gérard, décédé le 25 Avril
 LEBRET Sébastien, décédé le 1er Mai
 HAMON Pierre, décédé le 05 Mai
 MARMIGNON Robert, décédé le 23 Ma

Meillac d'Hier & d'Aujourd'hui



Le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes, équipements gérés par Rennes Métropole, sont riches d'une collection communale de près de 600 000 items.

Par le biais de leur portail, ils nous permettent d'en découvrir l'ampleur et nous proposent de la partager.

Vous pouvez donc télécharger les fiches descriptives ou les images, gratuitement et sans demande d'autorisation préalable. Cette ouverture, dans le respect de la législation, s'inscrit dans une politique globale de Rennes Métropole en faveur du numérique. Avec ce site, le musée de Bretagne et l'écomusée du pays de Rennes s'engagent résolument dans une politique de partage de connaissances.

<http://www.collections.musee-bretagne.fr>